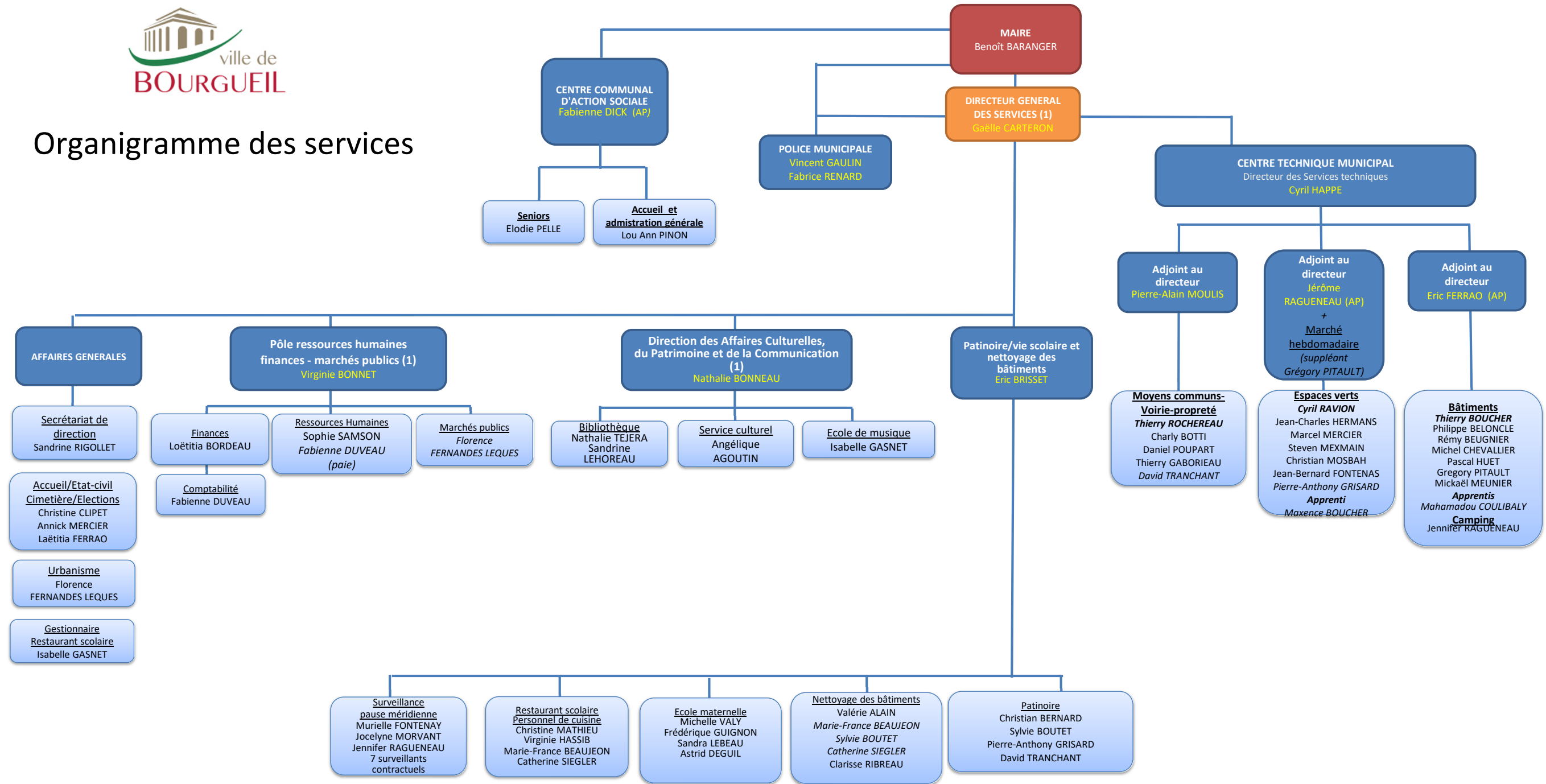




## Organigramme des services



(1) - En cas d'absence du Directeur Général des services, la suppléance est assurée par la directrice des Affaires Culturelles, du Patrimoine et de la Communication ou la responsable Ressources Humaines.

AP : Assistant de Prévention

En italique, les agents qui interviennent dans plusieurs services